AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-6-73 535761

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

ABONNEMENT ANNUEL
30,oo Francs

Supplément N° 4 au Bulletin Technique N° 152 de Mai 1973 — 1973-19

MILDIOU DE LA VIGNE

Aucune tache n'est encore signalée dans les vignobles de la Gironde, de la Dordogne, des Landes et du Lot et Garonne.

Malgré les orages locaux, parfois violents, la situation sanitaire reste fondamentalement bonne. Toutefois, à la suite des récentes pluies, il n'est pas impossible que quelques foyers primaires limités apparaissent au début de la semaine prochaine. Pour éviter leur éventuelle extension et assurer une protection préventive en cas de nouvelles précipitations, il est prudent d'envisager maintenant l'application du premier traitement généralisé du vignoble.

OIDIUM DE LA VIGNE

Adjoindre un fongicide actif contre l'oïdium à la bouillie destinée à protéger la vigne contre le mildiou.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement recommandé contre le mildiou assurera en même temps la protection contre le Black-rot des parcelles situées en bordure des vignes abandonnées dans lesquelles les taches sur feuilles se multiplient parfois depuis quelques jours.

EUDEMIS ET COCHYLIS

Le vol des tordeuses de la grappe touche à sa fin. Malgré des conditions climatiques favorables, le nombre de papillons capturés dans nos divers postes de piégeage est resté peu important, et l'incidence de la première génération de chenilles sur les grappes devrait être dans l'ensemble assez faible. Nous ne conseillons donc de traitement immédiat que dans les parcelles régulièrement infestées au cours des années précédentes. Dans les autres cas, observer soigneusement les vignes pour déceler la présence des jeunes chenilles.

.../...

P 30

Un traitement n'est économiquement valable que si l'on note en moyenne 2 glomérules par grappe. Ces glomérules, constitués de boutons floraux détachés des inflorescences et agglutinés par des fils soyeux sont plus faciles à observer que les chenilles, mais sont l'indice irréfutable de leur présence. Pour être valable, ce comptage doit porter sur un minimum de 100 grappes.

Utiliser un insecticide choisi dans la liste du bulletin n° 150 de mars 1973, en proscrivant toutefois le carbaryl et le parathion, compte tenu de leurs effets secondaires défavorables sur la faune utile et sur les pullulations d'acariens.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La période actuelle est délicate en raison des risques cumulés d'infections secondaires à partir des taches apparues dans les plantations mal protégées, et des projections d'ascospores encore assez abondantes à l'occasion de chaque nouvelle précipitation.

Il convient donc de poursuivre la protection des vergers.

OIDIUM DU POMMIER

Dans quelques plantations de Golden, l'oïdium a pris une extension assez grave. Dans ces cas, les pulvérisations fongicides mixtes destinées à lutter à la fois contre tavelure et oïdium peuvent s'avérer insuffisantes.

Il est alors recommandé, lorsqu'on dispose d'un matériel adéquat d'utiliser de préférence le soufre en poudrage, à la dose de 30 à 40 kg par ha au cours d'une journée tempérée pour éviter des phénomènes éventuels de phytotoxicité.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER
(Pseudolocaspis pentagona)

Les éclosions des oeufs sont pratiquement terminées. Le moment est favorable à l'application d'un traitement insecticide soigné dans les foyers de cochenilles, en particulier dans les vergers de la vallée de la Garonne, dans la région d'Aiguillon, Port Sainte Marie.

Effectuer au début de la semaine prochaine une pulvérisation soignée d'oléoparthion à 0,6 %, ou de diéthion (Kilspide, Rhodocide).

..../...

BACTERIOSE ET ANTHRACNOSE DU NOYER

Les noyers sont actuellement selon les variétés et les situations, entre le stade pleine floraison (Ff2) et le stade du dessèchement des stigmates (Gf). Il s'agit d'une période de grande sensibilité du noyer à l'égard de la bactériose, et il importe de renouveler la protection en effectuant dès réception du présent bulletin une troisième pulvérisation cuprique à la dose préconisée dans nos précédents avis. Ce traitement sera également efficace contre les premières contaminations possibles d'anthracnose.

Cenon, le 30 Mai I973

L'Ingénieur d'Agronomie
et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU - C. VENEQUE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
Aquitaine

M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX